

## § 3. — RÉGION CERVICO-OCCIPITALE SUPERFICIELLE.

Quatre muscles concourent à former cette région : le *splénius*, le *transversaire*, le *petit complexus* et le *grand complexus*.

*Préparation.* — 1° Coucher le sujet sur l'abdomen, placer un billot sous le thorax et laisser tomber la tête afin de tendre les muscles de la partie postérieure du cou; 2° faire sur la ligne médiane une incision étendue du milieu du dos vers la protubérance occipitale, puis abaisser sur sa partie inférieure une seconde incision transversalement dirigée; 3° détacher à la fois de dedans en dehors la peau et le trapèze, afin de découvrir le splénius sur toute son étendue; 4° étudier ce muscle, le diviser ensuite verticalement sur sa partie moyenne, pour rejeter son extrémité supérieure en haut et son extrémité inférieure en dedans; 5° chercher l'interstice celluleux qui sépare le petit complexus du transversaire, pénétrer dans cet interstice et renverser en dehors le second de ces muscles, afin de mettre en évidence chacun de ses tendons internes ou inférieurs; 6° séparer le petit complexus du grand complexus, en isolant aussi les tendons par lesquels il s'insère aux apophyses transverses des vertèbres du cou; 7° enfin achever de préparer le grand complexus.

## I. — Muscle splénius.

Le splénius est situé à la partie postérieure du cou et supérieure du dos. Aplati, assez mince, il offre la figure d'un triangle, dont le sommet se dirige en bas et en dedans et dont la base, tournée en haut, répond aux parties latérales de la tête et du cou.

*Insertions.* — Ce muscle s'attache en dedans aux deux tiers inférieurs du ligament cervical postérieur, à l'apophyse épineuse de la septième vertèbre du cou, à celles des quatre ou cinq premières vertèbres du dos et aux ligaments surépineux correspondants, par des fibres aponévrotiques très courtes, sur la plus grande partie de sa hauteur, mais qui s'allongent de plus en plus inférieurement à mesure qu'on se rapproche de son sommet. — Les fibres charnues situées sur le prolongement de celles-ci sont d'autant plus longues qu'elles deviennent plus inférieures. Elles se portent obliquement en haut et en dehors, en suivant une direction parallèle, et se partagent au niveau de son tiers supérieur en deux faisceaux qui ont fait considérer le splénius comme composé de deux muscles juxtaposés : l'un interne, beaucoup plus considérable, connu sous le nom de *splénius de la tête*; l'autre externe, de dimensions relativement très minimes, appelé *splénius du cou*.

Le splénius de la tête s'insère : 1° aux deux tiers externes de la ligne courbe supérieure de l'occipital, immédiatement au-dessous du sterno-mastoïdien, par de courtes fibres aponévrotiques; 2° à la portion mastoïdienne du temporal et à la moitié inférieure de la face externe de

l'apophyse mastoïde par des fibres tendineuses plus longues, plus accusées et beaucoup plus multipliées.

Le splénius du cou se subdivise en deux fascicules auxquels succèdent des tendons aplatis qui vont se fixer : le supérieur, plus large, à l'apophyse transverse de l'atlas; l'inférieur, à l'apophyse transverse de l'axis.

*Rapports.* — La face postérieure du splénius est recouverte : en haut par le sterno-mastoïdien; plus bas par le trapèze et l'angulaire; inférieurement par le rhomboïde et le petit dentelé supérieur. — Sa face antérieure ou profonde recouvre le grand et le petit complexus, le long dorsal et le transversaire; — son bord inférieur, très long et presque vertical, répond à l'angulaire, qui plus bas s'en écarte; — son bord supérieur, très court, se dirige en haut et en dehors, en sorte qu'il forme avec celui du côté opposé et l'occipital un triangle dans lequel se trouve inscrite l'extrémité correspondante des grands complexus.

*Action.* — Le splénius imprime à la tête trois mouvements simultanés : 1° un mouvement d'extension; 2° un mouvement d'inclinaison latérale; 3° un mouvement de rotation en vertu duquel la face se tourne de son côté. Si les deux muscles se contractent à la fois, l'extrémité céphalique ne peut ni s'incliner de côté, ni tourner autour de son diamètre vertical; elle est entraînée alors dans l'extension directe.

## II. — Muscle transversaire.

Le transversaire, ainsi nommé parce qu'il s'étend des apophyses transverses des vertèbres dorsales aux apophyses transverses des vertèbres cervicales, est situé à la partie supérieure du dos et latérale du cou, en dehors du grand et du petit complexus, en dedans du long dorsal et du sacro-lombaire. Il est allongé de haut en bas, aplati de dedans en dehors, un peu recourbé d'avant en arrière, plus large à sa partie moyenne qu'à ses extrémités.

Inférieurement, le transversaire est en connexion constante avec le long dorsal par un faisceau charnu qui s'étend de l'un à l'autre. Souvent aussi ce muscle est uni par son bord postérieur avec le petit complexus à l'aide d'une languette charnue ou tendineuse. Il offre du reste de nombreuses et fréquentes variétés, d'où la difficulté attachée à son étude, et la nécessité de l'observer sur plusieurs sujets pour en prendre une notion complète.

*Insertions.* — Le transversaire s'attache en bas aux apophyses transverses des cinq ou six premières vertèbres du dos et très souvent aussi au tubercule postérieur des apophyses transverses des deux ou trois dernières vertèbres du cou, par des tendons d'autant plus longs et plus larges

qu'ils sont plus inférieurs. — A cette longue série de tendons externes succède une série égale de faisceaux charnus, obliquement dirigés en haut et en arrière, s'élargissant de plus en plus, puis se confondant avec les faisceaux voisins pour former le corps du muscle. — De la partie supérieure et externe de celui-ci partent d'autres tendons obliquement dirigés en haut et en avant, d'autant plus longs et plus larges qu'ils sont plus élevés. Ces tendons externes ou terminaux vont s'insérer au tubercule postérieur des apophyses transverses des six dernières vertèbres

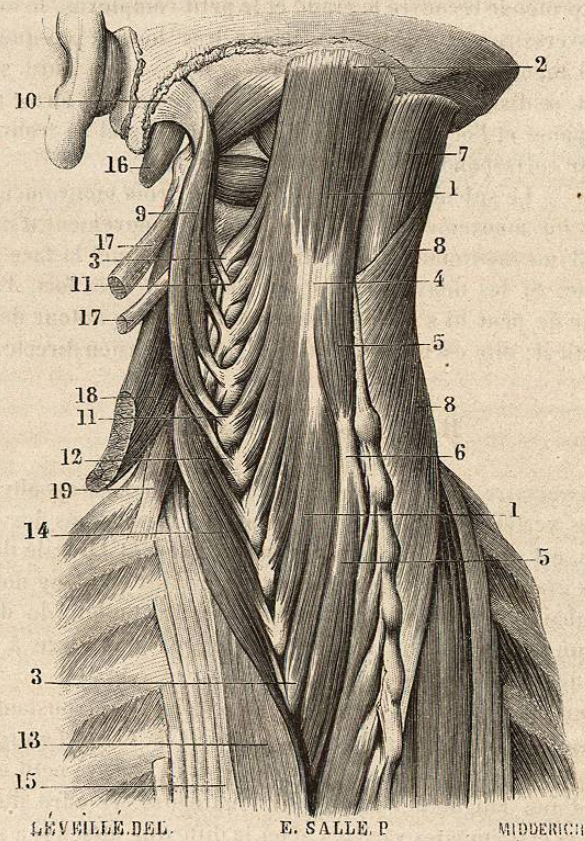


FIG. 306. — Muscles grand et petit complexus.

1, 1. Grand complexus du côté gauche. — 2. Son attache à l'occipital. — 3, 3. Ses attaches aux apophyses transverses des quatre premières vertèbres dorsales et des six dernières vertèbres cervicales. — 4. Son intersection aponévrotique. — 5, 5. Faisceau digastrique longeant le côté interne du muscle. — 6. Tendon occupant la partie moyenne de ce faisceau. — 7. Grand complexus du côté droit. — 8, 8. Splénius recouvrant toute la partie inférieure de ce muscle. — 9. Petit complexus qui a été renversé en dehors pour montrer ses attaches inférieures. — 10. Son attache au bord

cervicales. Quelquefois le muscle monte jusqu'à l'Atlas; quelquefois aussi il ne prend aucune insertion sur la dernière ou les deux dernières vertèbres du cou.

*Rapports.* — Par sa face interne, le transversaire s'applique au grand complexus, dont il est séparé supérieurement par le petit complexus. — Sa face externe est en rapport : en bas, avec le long dorsal avec lequel il se continue et qu'il prolonge jusqu'au cou; plus haut, avec la portion cervicale du sacro-lombaire, l'angulaire et le splénius. Son bord postérieur convexe se contourne de telle sorte qu'en bas il regarde directement en arrière, tandis qu'en haut il s'incline en dehors.

*Action.* — Ce muscle étend la colonne cervicale en l'inclinant de son côté lorsque son action est isolée. Si les deux transversaires se contractent à la fois, la colonne est portée dans l'extension directe.

### III. — Muscle petit complexus.

Le petit complexus, situé sur les parties latérale et postérieure du cou, entre le grand complexus et le transversaire, s'étend des apophyses transverses des quatre dernières vertèbres du cou à l'apophyse mastoïde du temporal. Il est allongé de haut en bas, aplati de dedans en dehors, large et mince inférieurement, très étroit supérieurement.

*Insertions.* — Ce muscle s'attache en bas aux apophyses transverses des quatre dernières vertèbres cervicales et quelquefois à celle de la première vertèbre du dos, par des languettes tendineuses obliquement dirigées en haut et en dehors, de la face externe desquelles naissent autant de faisceaux charnus, aplatis, et bientôt confondus en un seul corps. Celui-ci se porte verticalement en haut en se rétrécissant de plus en plus, et s'insère à toute l'étendue du bord postérieur de l'apophyse mastoïde, par un court tendon situé sur sa face profonde. Une intersection fibreuse, linéaire et transversale, occupe le plus habituellement sa partie moyenne.

*Rapports.* — Le petit complexus s'applique par sa face interne au grand complexus et à l'extrémité postérieure du digastrique. — Sa face externe, inclinée en dedans, répond au splénius et au transversaire. — Son bord postérieur, très long et mince, est uni souvent au second de ces muscles par un faisceau tendineux ou musculaire.

postérieur de l'apophyse mastoïde. — 11, 11. Ses attaches aux apophyses transverses des quatre dernières vertèbres cervicales. — 12. Son attache à l'apophyse transverse de la première vertèbre dorsale. — 13. Long dorsal. — 14. Transversaire du cou dont les faisceaux, situés sur le prolongement du muscle précédent, montent en dehors du petit complexus, en croisant ses tendons à angle très aigu. — 15. Languettes tendineuses du sacro-lombaire. — 16. Attache du digastrique. — 17, 17. Portion cervicale du splénius. — 18. Extrémité supérieure de l'angulaire. — 19. Attache du scapulaire postérieur à la seconde côte.

*Action.* — Ce muscle étend la tête et l'incline de son côté. Lorsqu'il se contracte en même temps que celui du côté opposé, il la ramène dans l'attitude verticale si elle est fléchie, et peut lui communiquer ensuite un léger mouvement d'extension.

#### IV. — Muscle grand complexus.

Le grand complexus est situé à la partie postérieure du cou et supérieure du dos. Allongé, aplati, assez épais et large en haut, il devient très mince et se termine en pointe inférieurement.

*Insertions.* — Ce muscle s'attache en bas : 1° aux apophyses transverses des cinq ou six premières vertèbres dorsales par de courts tendons ; 2° aux apophyses articulaires et à la base des apophyses transverses des cinq dernières vertèbres cervicales par des tendons semblables ; 3° et dans quelques cas à l'apophyse épineuse de la septième vertèbre du cou ou à celles des deux premières vertèbres du dos, par un faisceau charnu aussi variable dans ses dimensions que dans son existence. — De ces diverses origines partent autant de faisceaux, d'autant plus courts et plus obliques qu'ils sont plus élevés ; de leur juxtaposition et de leur fusion résulte le corps charnu du muscle, d'abord très grêle, mais de plus en plus volumineux, lequel se dirige en haut et en dedans pour se rapprocher du ligament cervical postérieur ; il devient alors vertical et parallèle à celui du côté opposé ; puis s'insère à l'occipital, sur l'empreinte rugueuse qu'on remarque entre les deux lignes courbes de cet os, à droite et à gauche de la crête occipitale externe.

Le grand complexus présente à l'union de son tiers supérieur avec ses deux tiers inférieurs une intersection aponévrotique, transversale, sinueuse, plus large en dedans qu'en dehors, souvent interrompue sur un ou plusieurs points, très variable du reste suivant les individus. — Plus bas on voit une autre insertion tendineuse, située sur son bord interne, longitudinalement dirigée, plus étroite dans sa partie moyenne qu'à ses extrémités. Cette seconde intersection forme avec les deux corps charnus correspondants une sorte de muscle digastrique.

*Rapports.* — La face postérieure de ce muscle est recouverte en haut par le trapèze, plus bas par le splénius et le petit complexus, inférieurement par le transversaire et le petit dentelé supérieur. — Sa face antérieure ou profonde est en rapport, sur la plus grande partie de son étendue, avec le transversaire épineux, et en haut avec les muscles grands et petits droits postérieurs, grand et petit obliques de la tête. — Son bord interne, très long, est d'abord séparé de celui du côté opposé par un espace angulaire ; dans ses deux tiers supérieurs il répond au ligament cervical postérieur. Son bord externe, très court, croise obliquement le petit oblique.

*Action.* — Le grand complexus a pour destination principale de présider au mouvement d'extension de la tête. Lorsqu'il se contracte seul, il lui communique en même temps un léger mouvement de rotation en vertu duquel la face se dirige du côté opposé. Si les deux muscles combinent leur action, l'extrémité céphalique se renverse directement en arrière. Dans ce mouvement ils ont pour congénères les petits complexus et les deux splénies. Considérés comme rotateurs, chacun d'eux devient le congénère du plénius du côté opposé, et l'antagoniste du splénius de son côté.

#### § 4. — RÉGION CERVICO-OCCIPITALE PROFONDE.

Cette région comprend : les *grand et petit droits postérieurs* de la tête, les *grand et petit obliques*, et toute la série des *muscles inter-épineux*.

*Préparation.* — 1° Tendre tous les muscles de la région en élevant le thorax et en abandonnant la tête à son propre poids ; 2° exciser les trapèzes, les splénies et les complexus ; 3° découvrir les grands droits et les deux obliques en enlevant l'aponévrose, les vaisseaux, les nerfs et le tissu adipeux qui les recouvrent ; 4° inciser l'un des grands droits et renverser en sens contraire ses deux moitiés, afin de mettre en évidence le petit droit sous-jacent.

#### I. — Grand droit postérieur de la tête.

Le grand droit, situé à la partie postérieure et supérieure du cou, s'étend un peu obliquement de l'axis à l'occipital. Il est allongé, aplati, de figure triangulaire.

*Insertions.* — Ce muscle s'attache en bas à l'apophyse épineuse de l'axis par de très courtes fibres aponévrotiques. Il est d'abord arrondi, mais s'aplatit presque aussitôt, puis se dirige en haut et un peu en dehors, pour aller s'insérer par son autre extrémité à la face externe de l'occipital, au-dessous de la ligne courbe inférieure, entre le petit oblique qui le croise en le recouvrant en haut et en dehors, et le petit droit situé au-dessous et en dedans.

*Rapports.* — Le grand droit répond, par sa face postérieure au grand complexus et un peu au petit oblique ; par sa face antérieure, à l'occipital, à l'arc postérieur de l'atlas et au petit droit postérieur.

Son bord externe limite avec les deux obliques un espace triangulaire qui donne passage à la branche postérieure du premier nerf cervical. — Son bord interne, obliquement dirigé en haut et en dehors, est séparé de celui du côté opposé par un espace angulaire dans lequel on aperçoit les petits droits postérieurs.

*Action.* — Il étend la tête, l'incline latéralement, et concourt en outre à lui imprimer un mouvement de rotation qui a pour résultat de tourner

la face de son côté. Lorsque les deux muscles entrent simultanément en action, ils sont seulement extenseurs.

### II. — Petit droit postérieur de la tête.

Aplati et triangulaire, comme le précédent, mais moins long et plus large que celui-ci, au-devant duquel il est situé.

*Insertions.* — Le petit droit s'attache inférieurement aux tubercules de l'arc postérieur de l'atlas par un très petit pinceau de fibres aponévrotiques. Il se porte presque verticalement en haut en s'épanouissant à la manière d'un éventail, et se fixe à l'occipital, au-dessous de la ligne courbe inférieure, à droite et à gauche de la crête qu'on remarque sur la face externe de cet os.

*Rapports.* — La face postérieure de ce muscle, inclinée en bas, est recouverte en dehors par le grand droit et dans le reste de son étendue par le grand complexe dont la sépare une lame aponévrotique qui se continue inférieurement avec celle du transversaire épineux. — Sa face antérieure, tournée en haut, répond au ligament occipito-atloïdien postérieur. — Son bord externe, très obliquement ascendant, est caché sous le grand droit. — Son bord interne s'adosse à celui du muscle opposé, dont il n'est séparé que par la partie profonde du ligament cervical postérieur, très mince sur ce point.

*Action.* — Le petit droit rapproche l'occipital de l'arc postérieur de l'atlas. Il concourt donc à l'extension de la tête, mais ne peut lui communiquer ni mouvement de latéralité, ni mouvement de rotation.

### III. — Grand oblique ou oblique inférieur de la tête.

Le grand oblique est un muscle court et arrondi, plus volumineux que les autres muscles de la même région, très obliquement étendu de la seconde à la première vertèbre du cou, en arrière desquelles il se trouve situé (fig. 307. 1 et 2).

*Insertions.* — Il s'attache en dedans à l'apophyse épineuse de l'axis, par des fibres tendineuses à peine apparentes; se dirige en avant, en haut et en dehors, en augmentant graduellement de volume; puis diminue un peu, et s'insère à la partie postérieure et inférieure de l'apophyse transverse de l'atlas. Cette seconde insertion se fait comme la précédente, à l'aide de fibres aponévrotiques peu sensibles.

*Rapports.* — Sa face postérieure est recouverte par le grand et le petit complexe. — Sa face antérieure recouvre l'axis et le ligament atloïdo-axoïdien postérieur. — Son bord supérieur est d'abord contigu à celui du grand droit postérieur; mais il s'en écarte bientôt pour se porter vers l'extrémité inférieure du petit oblique, tandis que le grand

droit se dirige au contraire vers l'extrémité supérieure de celui-ci. Ces trois muscles circonscrivent donc un petit triangle que traversent des vaisseaux et des nerfs, et que remplit un tissu cellulaire très dense. — Son bord inférieur répond au bord externe du grand complexe, qui le croise perpendiculairement.

*Action.* — Prenant son point fixe sur l'apophyse épineuse de l'axis, et son insertion mobile sur l'apophyse transverse de l'atlas, le grand oblique de la tête attire cette dernière apophyse en arrière et fait tourner par conséquent la première vertèbre du cou sur la seconde; il est donc essentiellement rotateur de la tête.

### IV. — Petit oblique, ou oblique supérieur de la tête.

Ce muscle, obliquement étendu de l'atlas à l'occipital, est allongé, aplati, beaucoup moins volumineux que le grand oblique et dirigé en sens inverse de celui-ci.

*Insertions.* — Le petit oblique de la tête s'attache en bas au sommet de l'apophyse transverse de l'atlas, en arrière du grand oblique. De celle-ci il se porte en haut et un peu en dedans, en s'élargissant, et va se fixer à la partie externe de la ligne courbe inférieure de l'occipital, sur une crête tantôt peu accusée, tantôt plus ou moins saillante, qui en

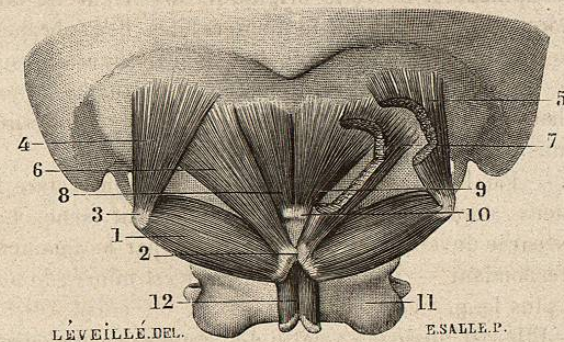


FIG. 307. — Muscles de la région cervico-occipitale profonde.

1. Grand oblique. — 2. Sommet de l'apophyse épineuse de l'axis. — 3. Sommet de l'apophyse transverse de l'atlas. — 4. Petit oblique du côté droit. — 5. Petit oblique du côté gauche qui a été échanuré pour montrer l'attache supérieure du grand droit. — 6. Grand droit postérieur. — 7. Le même muscle du côté opposé qui a été échanuré aussi, pour laisser voir dans toute son étendue le petit droit sous-jacent. — 8. Petit droit, en partie recouvert par le grand droit. — 9. Le même muscle du côté opposé vu dans sa largeur. — 10. Tubercules de l'arc postérieur de l'atlas donnant attache aux deux muscles qui précèdent. — 11. Troisième vertèbre du cou. — 12. Première paire des muscles interépineux.

fait partie. Cette insertion est située en dehors et au-dessus de l'attache du grand droit postérieur qu'elle recouvre.

*Rapports.* — Sa face postérieure est en rapport avec le splénius, le petit et le grand complexe. — Sa face antérieure répond à l'extrémité supérieure du grand droit, à l'occipital et à l'artère vertébrale. — Son bord interne contribue à circonscrire l'espace triangulaire compris entre le grand droit et les deux obliques.

*Action.* — Il participe au mouvement d'extension de la tête, qu'il porte directement en arrière lorsqu'il se contracte en même temps que celui du côté opposé, qu'il incline à la fois en arrière et légèrement de son côté, lorsque son action est isolée.

#### V. — Interépineux du cou.

Très petits, au nombre de douze, situés entre les apophyses épineuses des vertèbres cervicales, et disposés par paires; un peu allongés de haut en bas, aplatis de dedans en dehors, de figure quadrilatère.

La première paire des muscles interépineux occupe l'intervalle compris entre les apophyses épineuses des deuxième et troisième vertèbres du cou, et la dernière celui qui s'étend de la septième cervicale à la première dorsale.

*Insertions.* — Ces muscles s'attachent en bas à la face supérieure des apophyses épineuses. De cette origine ils se portent en haut et un peu en dehors, en s'écartant à la manière des deux branches d'un compas, puis se fixent aux deux bords de la gouttière creusée sur la face inférieure des apophyses qui les surmontent, et au tubercule par lequel se termine chacun de ces bords. — Les interépineux sont presque entièrement charnus.

*Rapports.* — Par leur face externe ils sont en rapport avec le transversaire épineux auquel les unit un tissu conjonctif lâche. Leur face interne est séparée de celle du muscle opposé par le ligament interépineux correspondant. — Leur bord antérieur est mince; le postérieur plus épais et plus long.

*Action.* — Elle est analogue à celle des grands et petits droits postérieurs. De même que ceux-ci rapprochent la tête de l'atlas et de l'axis; de même les interépineux du cou rapprochent les apophyses auxquelles ils s'insèrent. Les uns et les autres sont extenseurs. Mais les premiers, ayant leur insertion mobile très rapprochée du point d'appui, et n'agissant sur la tête, par conséquent, que par un bras de levier extrêmement court, ne prennent à son mouvement d'extension qu'une faible part. Les seconds, agissant sur les vertèbres cervicales par un levier relativement plus long, peuvent coopérer à l'extension de la colonne cervicale avec plus d'énergie.

#### § 5. — RÉGION VERTÉBRALE OU SPINALE.

La région vertébrale est composée d'un très grand nombre de faisceaux musculaires qui se groupent de manière à constituer trois principaux muscles: le *sacro-lombaire*, le *long dorsal* et le *transversaire épineux*. Ceux-ci, connus sous le terme générique de *muscles spinaux*, se confondent en partie inférieurement, mais restent séparés dans toute l'étendue de leurs portions dorsale et cervicale par deux lignes celluleuses dans lesquelles rampent des vaisseaux et des nerfs disposés aussi en séries linéaires.

*Préparation.* — 1° Tendre les muscles spinaux en élevant la partie moyenne du tronc et en abandonnant à leur propre poids ses extrémités; 2° faire sur la ligne médiane une incision étendue de l'occipital au coccyx, comprenant la peau et la couche cellulo-adipeuse sous-jacente; 3° diviser à leur insertion rachidienne le trapèze et le grand dorsal, le splénius et le rhomboïde, et les deux petits dentelés; 4° détacher ces muscles en les renversant en dehors, de manière à mettre en évidence sur toute leur longueur le sacro-lombaire et le long dorsal, plus superficiellement situés que le transversaire épineux; 5° en procédant de dehors en dedans, on remarquera alors, sur un point assez rapproché du bord externe des muscles spinaux, une ligne celluleuse verticale, de laquelle émergent des vaisseaux; 6° suivre la direction de cette ligne qui sépare le sacro-lombaire du long dorsal, isoler et renverser en dehors le premier de ces muscles, puis couper les vaisseaux et les nerfs qui les séparent: la dissection laissera bientôt distinguer les faisceaux ascendants échelonnés de bas en haut et s'ajoutant les uns aux autres pour prolonger le sacro-lombaire jusqu'à la partie moyenne du cou; 7° disséquer le bord externe du long dorsal remarquable par la présence de nombreux faisceaux musculaires échelonnés aussi de bas en haut; 8° rejeter ensuite ce muscle en dehors, afin d'étaler et de rendre plus distincts les faisceaux par lesquels il s'attache aux apophyses épineuses; 9° après avoir étudié ceux-ci, les inciser et renverser le long dorsal en dehors: ce renversement permettra d'observer les faisceaux par lesquels il s'insère aux apophyses transverses des vertèbres; 10° enfin compléter la préparation du transversaire épineux, qui se trouve en évidence dès que le long dorsal a été renversé en dehors.

Des trois muscles spinaux il en est deux, le sacro-lombaire et le long dorsal, qui se confondent à leur origine.

Le troisième ou le transversaire épineux, au premier aspect, semble s'unir aussi et se confondre inférieurement avec les deux autres; mais une dissection un peu attentive démontre sans peine qu'en réalité il en est indépendant sur toute son étendue.

Nous nous occuperons d'abord de la masse charnue commune à ces deux muscles; nous étudierons ensuite le sacro-lombaire, le long dorsal et le transversaire épineux; puis les usages qu'ils remplissent;

Et nous terminerons par un court parallèle de tous les muscles qui se trouvent groupés autour de la colonne rachidienne et qui président à ses mouvements.